

LA PRÉSIDENTE

PARIS, LE 12 JAN. 2023

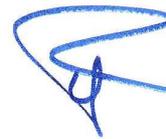
Chère Madame,

Le courrier que vous m'avez envoyé pour me faire part de votre témoignage de victime à la suite du décès de votre fils m'a naturellement interpellée. Les mots sont peu de choses face à une telle perte et je souhaitais vous adresser, par ce courrier, mes plus sincères condoléances.

Si je sais à quel point ces mesures générales sont peu de réconfort dans votre situation personnelle, je tenais à souligner que, depuis ces dernières années, le législateur s'efforce de faciliter le parcours des victimes, renforcer leur accompagnement et les moyens qui lui sont dédiés. Je serai attentive à ce que cet effort perdure.

Je vous prie de recevoir, chère Madame, l'assurance de mes sincères salutations.

Bien sincèrement



Yaël BRAUN-PIVET

Madame Laurence PAPON-FOURNIER